

C. L'AGROECOLOGIE ET SES PRINCIPAUX ACTEURS DANS LA ZONE D'ETUDE

1. La situation de l'agroécologie et de l'agriculture biologique au Pérou et dans le Callejon

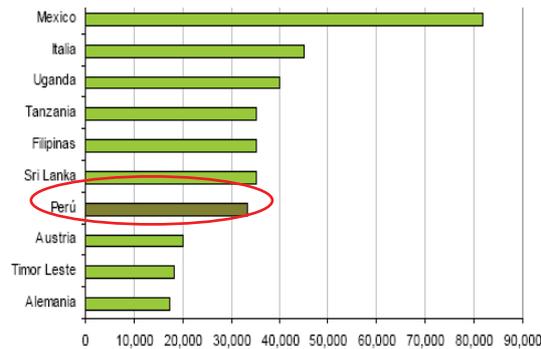
a) Quelques rappels



Années	Surface en Ha au niveau mondial	Surface organique certifiée en Ha au niveau du Pérou
1998	7'500,000	12,000
1999	10'550,862	12,000
2000	15'813,817	12,000
2001	17'156,455	27000
2002	22'811,267	84,908
2003	24'070,100	130,246
2004	26'458,270	150,000
2005	31'502,786	260,000

Tableau n°14 : Evolution des surfaces biologiques au Pérou de 1998 à 2005

Carte n°8 : Superficie gérée en agriculture biologique en Amérique latine et centrale



Graphique 4 : Les dix pays ayant le plus grand nombre de producteurs organiques

Le Pérou dispose de 260000 Ha de terres cultivées de manière biologique certifiées.

33474 producteurs travaillent de manière biologique suivant les normes des organismes tiers et des marchés auxquels elles sont liées.

b) Au Pérou

Nombre de producteur	Nombre d'hectares	Sources
33474	273754	ANPEP ⁶²
33000	260000	IFOAM ⁶³
15000	40000	SENESA ⁶⁴

Tableau n° 15 : Nombre d'agriculteurs et surfaces biologique fonction des sources d'informations, année 2007

Il est intéressant de noter que la SENESA, organisme étatique décentralisé, qui dépend du ministère de l'agriculture, n'actualise pas ses données. La différence entre 40000 et 260000 présenté par l'IFOAM organisme internationale est tout de même sans équivoque. Il démontre ou un désintérêt ou un manque évident de moyen, dans certain cas, les deux.

Cette augmentation peut s'expliquer selon plusieurs phénomènes. De plus en plus d'institutions, notamment d'ONG, s'investissent dans l'appui à la filière biologique équitable attirant, de fait, les producteurs ne trouvant pas d'appui au niveau de l'état. Les instruments alors déployés par ces institutions permettent une meilleure connaissance et une meilleure efficacité dans l'identification et la localisation des producteurs biologiques.

La production « biologique » ou « l'agroécologie » a pris un essor considérable et commence à être reconnue. Aujourd'hui, une loi sur la production biologique a été élaborée en concertation avec tous les acteurs s'impliquant dans la production « biologique » ou ayant un rôle à jouer. Le 20 septembre 2007, le Congrès de la République du Pérou a approuvé la loi de promotion de la production biologique impulsée par la société civile dont l'ANPE ; la RAAA, l'ASPEC⁶⁵. Cette loi a pour finalité de promouvoir le développement durable et compétitif de la production biologique au Pérou. Elle met en avant : la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire, la conservation des écosystèmes et diversité biologique, le développement économique et social pour l'amélioration de la qualité de vie des producteurs et consommateurs; les fonctions et compétences des institutions impliquées par cette loi; le contrôle de la qualité de la production bio pour les marchés internes et externes. La loi a été promulguée le (annexe 8).

Même si cette loi va encourager cette pratique agricole elle n'en restera pas moins une approche chargée du même paradigme (agroindustriel), si elle promeut la production biologique en l'adaptant au règles du libre échange commerciale, tournée vers l'exportation.

Les familles de paysans ne bénéficieront alors pas des avantages que présente la production biologique (manger en quantité et qualité satisfaisant, accéder à des marchés locaux, revendiquer et conserver leur identité culturelle et leurs traditions).

C'est pourquoi cette loi à déjà fait l'objet de quelques critiques lors d'un forum organisé par la RAAA, ANDES, ANPE, ADG entre autre (le 17 décembre 2007, Huaraz, avec une grande majorité d'acteur qui seront très présents dans la province de Carhuaz en 2008 (annexe 9). Quatre réflexions ont été retenue afin d'appuyer les propos précédents.

Il doit y avoir un meilleur appui à la production biologique. Education, santé devront être considéré dans la production écologique depuis les gouvernements locaux. Un processus de formation et renforcement de capacités afin d'atteindre le marché local et national en premier lieu devra être développé.

⁶² ANPE : Association nationale des producteurs écologiques du Pérou

⁶³ IFOAM: International Federation of Organic Agriculture Movements

⁶⁴ SENESA : Service national sanitaire agricole.

⁶⁵ ASPEC: association péruvienne des consommateurs

Il existe un tissu social avec lequel il faut travailler. La loi peut être une référence, un argument auquel se référer ou se retourner. Mais la loi seule ne solutionne pas les problèmes. Ce n'est qu'une partie d'une perception du monde.

Ils mentionnent organique ou écologique pour contenter les producteurs écologiques. [...] L'équipe de l'ANPEP a contribué à l'incorporation de la phrase écologique, qui comprend un sens sacré, un mode de vie, une culture, des traditions.

La production organique se centre sur la production sans intrants chimiques, vendre et exporter.

ANPEP va continuer à organiser des foires avec ou sans la SENASA. Il existe des expériences au Chili, Brésil, Equateur sur le système de garantie participative pour réduire les coûts de certification.

Traduction de la systématisation Forum, La RAAA, Hector Velasquez

Le sens du mot écologique face au mot organique, qui correspondrait à biologique en Europe, n'inclut pas ces paramètres sociaux, culturels, politiques qu'englobent le mot écologie et l'agroécologie. La preuve en est avec le « plan d'encouragement de la production biologique/écologique » (annexe 10) de la CONAPO⁶⁶, où la distinction est faite entre les deux termes employés.

Notons que lors de la dernière rencontre des producteurs biologiques du Pérou, le Ministère de l'agriculture a présenté un plan stratégique d'appui à l'agriculture biologique 2007-2011, dont les axes principaux à retenir sur lesquels les producteurs peuvent s'appuyer pour faire valoir certaines revendications sont :

- 1. Développer l'offre de produits biologiques ayant des qualités commerciales**
- 2. Encourager la valeur ajoutée aux produits biologiques.**
- 3. Promouvoir les produits biologiques sur les marchés internes et externes**
- 4. Renforcer les institutions dans la production biologique.**
- 5. Encourager la recherche, la validation de transfert de technologies, le transfert de technologie pour la production et la transformation des produits biologiques.**

*Traduction des objectifs spécifiques
Ministère de l'agriculture PIURA novembre 2007*

Cependant, cette loi et les propositions du ministère ne sont qu'un cadre légal au développement de l'agriculture biologique.

c) Les systèmes de certifications

Il existe aujourd'hui en Amérique Latine plusieurs entreprises de certification des produits biologiques. Cependant, comme nous l'avons vu précédemment, le fractionnement des parcelles en petits « minifundios » et leur grande dispersion représentent une limite pour accéder au système de certification par un organisme tiers. Face à cette « discrimination » un mouvement en Amérique latine a développé ce qu'ils nomment : les systèmes de garantie participatifs (SGP).

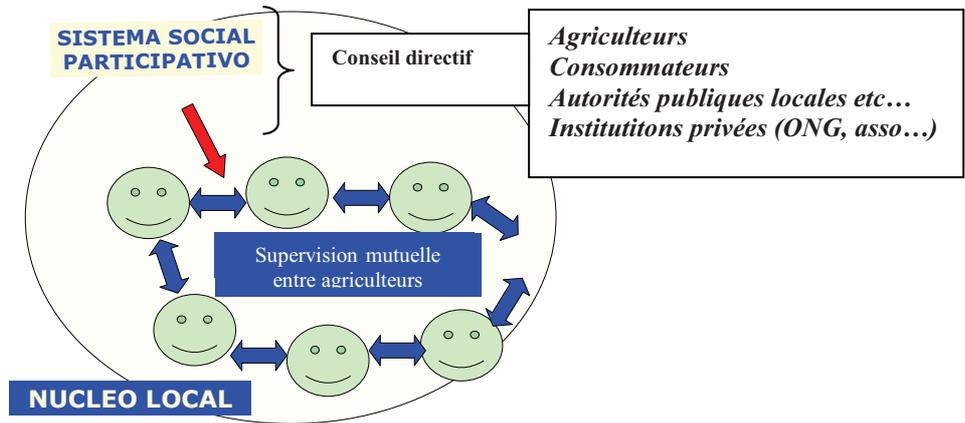
Le système de garantie participative est un processus crédibilité à travers la participation solidaire de tous les segments intéressés pour assurer la qualité du produit final et de son processus de production.

⁶⁶ CONAPO : En juillet 2001 l'état crée la comisión nationale des produits biologiques/organiques. CONAPO EST formé par des représentants des institutions étatiques, universitaires, ONG, producteurs, et la coopération internationale. La tâche de CONAPO est de conseiller et promouvoir le système national de l'agriculture biologique / écologique.

Cette méthodologie est appropriée pour les petits producteurs et l'agriculture familiale. Elle stimule l'intégration entre agriculteurs, consommateurs et organisation sociale favorisant une participation active de tous les membres intéressés.

De plus, puisqu'il est aussi un processus qui compte avec la participation des agriculteurs des consommateurs et des institutions publiques et privées, il permet d'éviter la concentration du pouvoir et des ressources actuellement en main des entreprises prestataires de services.

Le système de garantie participative permet l'intégration des agriculteurs, consommateurs et institutions dans le seul intérêt de l'agroécologie en établissant des relations horizontales et d'inter apprentissage sans aucune relation de hiérarchie. Le dessin ci-dessous essaie de schématiser le fonctionnement.



Une comparaison des deux systèmes de certification est présentée ci-dessous.

Système de Garantie Participative (SGP)	Certification par un organisme tiers
Confiance : Tous les acteurs développent leurs actions et leurs rôles de manière responsable et éthique.	Fiscalité : les acteurs seuls accomplissent les normes imposées et fixées par obligation et non par conviction.
Participation : Il existe un engagement réel entre les producteurs et les consommateurs, les institutions publiques et privées locales, régionales et nationales.	Approche entreprise : Seule une entité ou une personne est chargée de faire le suivi et l'évaluation de la conformité.
Biodiversité : Permet de conserver et promouvoir la diversité de la production en prenant en compte les connaissances locales.	La biodiversité n'est pas une priorité : Les entreprises de certifications se concentrent sur l'accomplissement des normes
Décentralisation : Prend en compte et donne la priorité aux initiatives locales, ses particularités et ses capacités à assumer les responsabilités du processus et garantit la qualité.	Centralisation : Les entreprises offrent un service de certification depuis la capitale, voire un autre pays. Il n'y a pas de relations, ni de communication constante entre l'entreprise et les producteurs, ni les consommateurs.
Transparence: Toute l'information du processus de certification est disponible et non confidentielle.	Documentation réservée: l'information n'est pas disponible.

Vision partagée : Toutes les personnes impliquées partagent, les mêmes idéaux et les mêmes objectifs	Vision : Il existe seulement un lien commercial entre les producteurs et l'entreprise de certification.
Non dépendance : Pas besoin d'un organisme extérieur pour inspecter et certifier les produits écologiques. Système interne de contrôle.	Dépendance : Un seul inspecteur de l'entreprise peut accréditer les produits.
Processus de connaissance mutuelle : Les producteurs, consommateurs et les institutions comprennent et connaissent la logique du système. Approche horizontale du système. Processus de connaissance mutuelle.	Les inspecteurs ne fournissent aucun type de conseils ou d'explications aux acteurs du processus. Approche verticale du système.
Adaptation : La méthodologie du système de certification s'adapte aux conditions de l'agriculture locale, régionale et nationale.	Modèle unique d'implémentation du système.
Processus pédagogique : Processus éducatif réalisé pour/et avec les acteurs. Organisation proche des réalités locales.	Les entreprises ne proposent pas de formations ni de renforcement des capacités.

Tableau 16: Comparaison des systèmes de certifications

2. L'association des producteurs écologiques de la province de Carhuaz, une nouvelle alternative locale.

Pour comprendre comment est née cette jeune association une synthèse est présentée ci-dessous. Elle tente d'illustrer la situation de départ et la « naissance » de l'ASPE-Carhuaz.

a) Le processus.

Notons que ce processus, même s'il fût catalysé principalement par 2 ONGs. En effet, les deux ONG (Urpichallay et ADG) travaillaient avec quelques agriculteurs intéressés par la production biologique/écologique et la conservation de la biodiversité. Chacun avaient dans le cadre des projets menés avec ces agriculteurs, l'objectif de réaliser une foire aux produits biologiques. Dans un souci de cohérence, les deux ONG ont alors proposé l'idée de faire se rencontrer ces différents producteurs. Cette idée est venue à la suite de la rencontre nationale des producteurs écologiques du Pérou à Pucallpa (septembre 2006) où 3 agriculteurs de Carhuaz avaient participés. A partir de là et sous l'impulsion de cette rencontre nationale, un projet de mise en place de jardins biologiques a également catalysé le besoin de réaliser une foire des produits biologiques dans la province de Carhuaz. Un autre groupement d'agriculteur travaillé également à la conservation de l'agro-biodiversité.

Les deux institutions ont alors provoqué une rencontre entre ces différents agriculteurs. A la suite de quelques réunions, ces agriculteurs ont décidé de former l'ASPE-Carhuaz. L'objectif était de s'organiser autour d'un projet commun (les foires aux produits biologiques) et de porter des propositions concrètes au niveau de la province de Carhuaz. En avril 2007, ils ont formé un bureau et ont sollicité les ONGs en question afin « d'institutionnaliser » les foires dans la province de Carhuaz et un appui pour le développement et la mise en place de leur projet.

Vu l'intérêt démontré par cette nouvelle association et son dynamisme, les ONG et tout particulièrement ADG, ANPE et la RAAA ont décidé d'appuyer la démarche de cette association. Aujourd'hui et dans le cadre du programme d'ADG et ANPE, l'association ASPE-Carhuaz est devenu le représentant de l'ANPE au niveau de la région Ancash.

Il est à noter qu'il n'existait pas jusque là de mouvement formalisé défendant les valeurs de l'agroécologie ni dans la province ni dans la région. Seuls quelques projets isolés s'intéressait à l'agroécologie (conservation de la biodiversité, techniques de production écologique).

Aujourd'hui cette association donne du sens au niveau local à des convictions « isolées ».

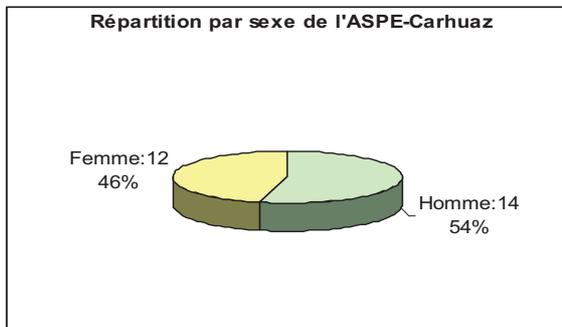
SITUATION ACTUELLE :

- ✓ **Mai 2007 : Naissance de l'association des producteurs écologiques de Carhuaz : ASPE-CARHUAZ.** Trois rencontres entre les différents groupes d'agriculteurs ont abouti à l'élection du bureau de l'ASPE-Carhuaz.
- ✓ Rencontre entre ASPE-Carhuaz et le centre de santé de la communauté de Hualcan qui participe alors à la première fêria aux produits biologiques le 20 juillet 2007
- ✓ Deuxième foires aux produits biologiques en octobre 2007
- ✓ Le président et leader de l'association ASPE-Carhuaz se rend avec quelques membres de l'association à la 12ème rencontre des producteurs écologiques du Pérou à PIURA. Ils rencontrent notamment l'ANPEP et la RAAA.
- ✓ Sous l'impulsion de la rencontre de Piura, un atelier participatif de priorisation des actions de l'ASPE-Carhuaz est réalisé et une proposition formulée à l'intention de ADG et ANPEP.
- ✓ L'ANPEP a demandé à l'ASPE-Carhuaz de prendre le rôle de base régionale Ancash.

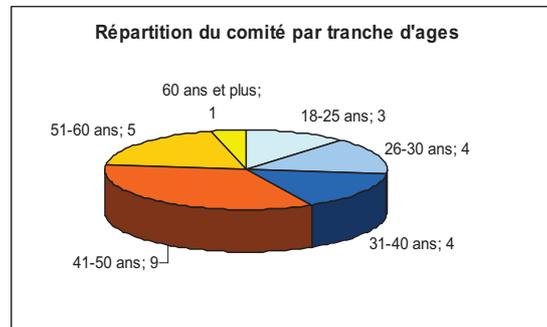
b) Caractéristiques de l'ASPE-Carhuaz.

Les résultats présentés ci-dessous sont le fruit d'une enquête réalisée auprès des membres de l'association lors de la formulation de leur proposition (plan d'action).

L'ASPE-Carhuaz est composée de la manière suivante :



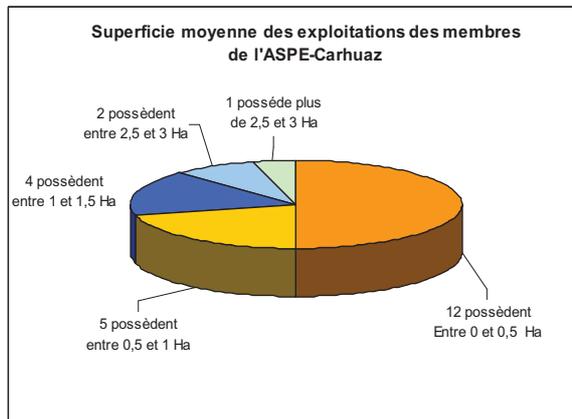
Graphique 5 : Répartition par sexe de l'ASPE-Carhuaz



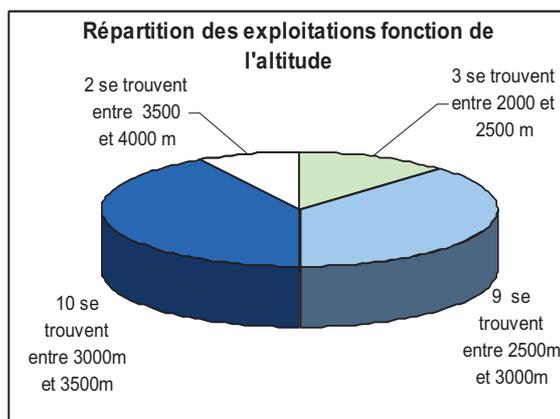
Graphique 6 : Répartition de l'ASPE-Carhuaz par tranche d'âge

Cette association semble pour l'instant assez équilibrée autant sur le plan de la répartition des sexes que des tranches d'âges avec une tendance masculine et âgée (+40 ans). Ceci peut-être interprété comme un gage d'une certaine sagesse et également d'un certain dynamisme.

Concernant la typologie des exploitations elle est assez conforme à la tendance générale de la province présentée précédemment. Une grande majorité des paysans ne possèdent pas plus d'un hectare. Les terres se situent entre 2500 mètres et 3500 mètres d'altitudes.

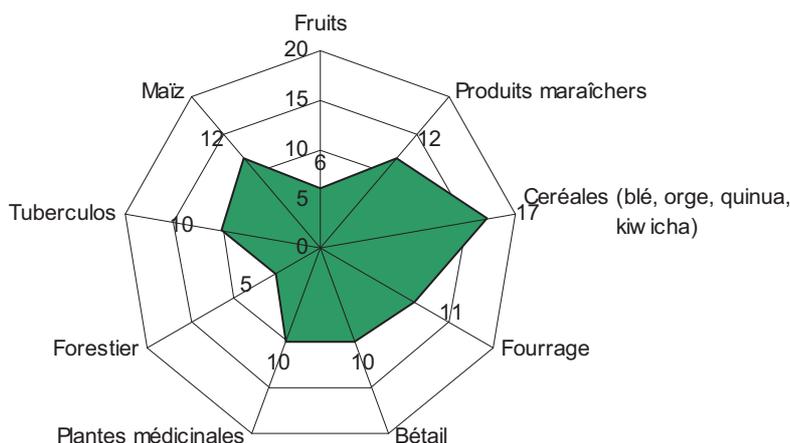


Graphique 7 : Superficie moyenne des exploitations des membres de l'ASPE-Carhuaz



Graphique 8 : Répartition des exploitations en fonction de l'altitude

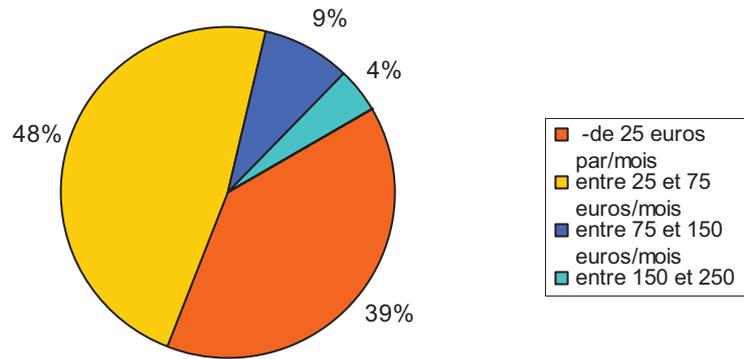
Cette association est assez représentative des exploitations du Callejon de Huaylas, de par les grandes caractéristiques qu'elles présentent : Surface disponible, étage écologique. Notons que 4 personnes se trouvent versant est de la cordillère noire et la majorité se situent sur le versant Ouest de la Cordillère Blanche et disposent d'eau.



Graphique 9 : Répartition de l'agrobiodiversité (types de cultures) de la province au sein des membres de l'ASPE-Carhuaz

Les exploitants ont tendance à avoir prioritairement des céréales, du fourrage pour le bétail, des tubercules et des produits maraîchers. Notons que certains membres non pas de terre et sont par exemple apiculteur. D'autres sont plus ou moins spécialisées dans les arbres fruitiers.

Répartition en pourcentage des membres de l'ASPE-Carhuaz en fonction des revenus moyens disponible par mois.



Graphique n°10 : Répartition en pourcentage des membres de l'ASPE-Carhuaz en fonction des revenus moyens disponibles par mois.

Ce graphique représente le revenu directement disponible et à priori utilisé par mois. Il n'inclut pas les revenus mobilisables (épargne tel que : la vente d'un animal afin de couvrir une dépense exceptionnelle, ou la vente d'un outil, maison, ou autre ...).

La majorité des membres vivent dans des situations de « pauvreté » sans équivoque. 87% de l'association dispose en moyenne de 25 et 75 euros / mois ramené en dollars par jour, cela correspond entre 1 \$/j et 3,5 \$/j (ce revenu n'inclut pas l'épargne mobilisé : maison, animaux, outils etc...).

De manière générale, les membres de l'ASPE-Carhuaz sont représentatifs des grandes tendances des paysans de la province de Carhuaz. Ceci démontre que les membres de l'ASPE-Carhuaz, ne sont pas, à priori, plus privilégiés ou moins privilégiés que les autres.

c) Les acteurs qui entourent directement l'ASPE-carhuaz

Depuis la fin des années 90 un certains nombres d'acteurs ont vu le jour au Pérou. En 1989 la RAE (Réseau pour l'agriculture écologique) et la RAAA (réseau d'action pour une agriculture alternative, 1989) sont nés après beaucoup d'efforts isolés. Puis la première organisation d'agriculteurs avec l'association nationale des producteurs écologiques du Pérou, ANPEP suivi du comité des consommateurs écologique en 2002. Ces acteurs constituent aujourd'hui une référence dans le domaine. Ils accompagneront directement ou indirectement l'ASPE-Carhuaz.

Nom de l'organisme	Mission
ADG ONG internationale	Promouvoir un développement social et économique durable, à travers des actions qui renforcent la souveraineté alimentaire, la préservation et l'utilisation optimal des ressources naturelles en adéquation avec les modes de vie et la culture des populations. Ce développement et promût à travers le renforcement des capacités techniques, méthodologiques et organisationnels des organisations locales de développement, en encourageant les alternatives de production agraire et forestière de qualité, à travers l'amélioration du système agraire de subsistance et le développement des filière équitables.
ANPE Association nationale	La mission de l'ANPE- PERU est de consolider les associations locales et régionales en appui à des leaders capables de générer des initiatives et des propositions ayant des impacts économiques et sociaux, concerter avec les institutions et organisations locales pour promouvoir l'agroécologie et la conservation de l'agrobiodiversité, en insistant sur les innovations technologiques et la revalorisation des techniques traditionnelles, les marchés écologiques, la sécurité alimentaire en arrivant à avoir une incidence sur les politiques nationales et internationales.
RAAA Réseau national	Réseau d'action national qui regroupe des organisations et personnes spécialisées pour faciliter des processus de formation et de recherche, de campagne de sensibilisation avec les populations sur les problèmes environnementaux afin de générer des changements politiques et sociaux en faveur du développement d'une agriculture durable et de la conservation de l'environnement.
ANDES ONG locale (OLD)	Etre une institution leader dans l'exécution des propositions de développement durable afin d'améliorer la qualité de vie des populations les plus pauvres en renforçant les capacités locales à travers la gestion technique, économique et social et ayant une approche environnementale, d'équité et de concertation local.
URPICHALLAY ONG locale	Revaloriser les savoirs andins et les Technologies andines pour améliorer la qualité de vie des centres ruraux. Promouvoir les relations d'interculturalité équitables et conserver l'héritage biologique et culturel régional. Renforcer la culture andine en promouvant la récupération des savoirs ancestraux. Contribuer au dialogue interculturel entre le monde andin et le monde occidentale tissant des liens que permettent d'apprendre mutuellement en conditions d'égalité.
CCE Comité de consommateurs écologiques	Le comité des consommateurs écologiques de lima s'EST formé en 2002 avec la finalité d'organiser les consommateurs pour ejercer et defender ses droits, promouvoir les pratiques d'une vie saine. Il est formé de différents professionnels, étudiants, femmes au foyer etc...Le CCE développe ses activités avec l'appui du réseau de l'agriculture écologique (RAE) et le centre IDEAS.
SENASA Service sanitaire du ministère de l'agriculture	Autorité national protégeant et améliorant la santé agraire en contrôlant la qualité des semences, promouvant l'agriculture organique et l'innocuité agroalimentaire, pour le développement durable et compétitif du secteur agraire.

Tableau n°17: Tableau des acteurs pouvant jouer un rôle direct pour l'ASPE-Carhuaz

III. FINALEMENT, DANS QUELLES MESURES L'AGROÉCOLOGIE PEUT-ELLE AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES MEMBRES DU COMITE ?

A. CHOIX DE LA PROBLÉMATIQUE D'ETUDE

1. La problématique

Après avoir étudié les aspects conceptuels, de l'agroécologie et l'agriculture organique pour les « pays du sud », ainsi que les aspects contextuels qui ont conduit à la création de l'association des producteurs écologiques de Carhuaz, nous avons cherché à comprendre quelles sont les conditions pour que l'ASPE-Carhuaz permette à ses membres d'améliorer leur condition de vie.

L'ANPEP de son côté tente de rassembler et de rallier à sa cause le plus grand nombre de producteur. La création de l'ASPE-Carhuaz apparaît dès lors comme une attraction mutuelle autour du positionnement de deux institutions (ADG et ANPEP). Cependant, cette collaboration qui est en train de se mettre en place répond très clairement à un positionnement «fort» de la part des institutions (ADG, RAAA, ANPEP, ANDES, Uripichallay) qui n'apparaît pas forcément si évident pour cette jeune association dont les membres se connaissent encore peu.

Quel sens l'ASPE-Carhuaz donne-t-elle à l'agroécologie ? Comment peut-on appliquer un concept tel que l'agroécologie, à l'échelle d'une province ?

Nous avons donc souhaité savoir si cette association pouvait réellement être considérée comme un acteur local à part entière porteur d'une alternative de développement et en quoi elle peut être une force de proposition crédible aux yeux de la société locale et des pouvoirs publics ? En somme, à partir de la situation actuelle, nous avons voulu savoir qu'elle était le potentiel de cette association à porter cette alternative de développement agricole au niveau local et quels en étaient les enjeux ?

Finalement la problématique retenue fut la suivante :

PROBLÉMATIQUE : Dans quelles mesures la production agroécologique peut-elle être une alternative de développement rural permettant d'améliorer les conditions de vie des membres de l'association des producteurs écologiques de la province de Carhuaz, Pérou ?

2. L'hypothèse

Pour répondre à cette question, relativement générale, nous avons donc repris le grand concept que véhicule l'agroécologie à savoir la souveraineté alimentaire. Etant donné que l'association se rapproche très clairement de l'ANPEP, d'ADG, la RAAA et ANDES, et que ces acteurs se sont clairement positionnés en faveur de la souveraineté alimentaire, l'hypothèse retenue fut la suivante.

HYPOTHESE : La production agroécologique permet aux agriculteurs du comité des producteurs écologiques de Carhuaz d'améliorer leur souveraineté alimentaire.

Compte tenu que la souveraineté alimentaire comporte plusieurs composantes, toutes complémentaires, nous avons pris le parti de sous diviser cette hypothèse en plusieurs autres. Celles-ci seront détaillées dans la partie suivante car elles furent affinées aux furent et à mesure de la mise en œuvre de la méthodologie.

B. METHODOLOGIE D'INVESTIGATION

Dans l'objectif de répondre à la problématique, plusieurs outils ont été mis en œuvre. Nous les déclinons en quatre parties successives. Les entretiens semi directifs, les questionnaires quantitatifs, un atelier participatif et les observations directes (réunions, séminaires, rencontres).

1. Les entretiens semi directifs :

Dans un souci de comprendre la vision que chaque acteur a de l'agroécologie, notamment les acteurs qui vont tenter d'accompagner le développement de l'ASPE-Carhuaz, nous avons alors interrogé les acteurs les plus concernés par cette problématique, sous forme d'entretiens semi directifs. En tout, 9 représentant d'institutions ont été interviewé (ANPE, RAAA, ANDES, URPICHALLAY, SENASA, DRA, CCE, RAE, ASPE-Carhuaz).

a) Objectif spécifique

L'objectif de ces entretiens est d'évaluer

- la perception du contexte et les enjeux de l'agroécologie et la souveraineté alimentaire
- les opportunités et les risques de l'agroécologie comme alternative développement rural.
- les réponses apportées par les différents acteurs institutionnels directement concernés par l'agroécologie et la souveraineté alimentaire.

b) Construction de la grille d'entretien

Les grilles d'entretiens ont pour objet principal de dégager et de mettre en valeur les objectifs spécifiques de la problématique. Elles ont aussi pour but d'identifier, par le biais de questions quelles perceptions ont les différents acteurs de la problématique (vision générale, sentiments personnels, anecdotes...). Ceci nous permettant de travailler par la suite, sur des données qualitatives, représentatives du domaine d'intervention de nos interlocuteurs.

Elles permettent également de structurer les idées lors des entretiens, sous forme de relances, de cadrages ou de recadrages. (Annexe 13)

Une grille d'analyse fût réalisée après chaque entretien. Une grille d'analyse synthétique (annexe 14) a été élaboré afin de faciliter la lecture des résultats.

c) Critique de la méthode :

Avantages de l'entretien semi-directif et de la grille d'entretien:

- La grille d'entretien permet de structurer le déroulement de l'entretien
- Permet d'éviter d'oublier certains thèmes
- Permet de « relancer » notre interlocuteur
- Permet d'ouvrir le sujet sans trop s'en éloigner
- Permet d'aborder parfois d'autres thèmes de réflexion.

Inconvénients :

- Difficultés selon les interlocuteurs et le nombre d'intervenants, de se conformer au déroulement de cette grille. L'interlocuteur peut parfois traiter alors de plusieurs thèmes à la fois.

-Difficultés en tant « qu'intervieweur », de se détacher de ces outils et à prendre du recul par rapport à la masse d'informations qu'ils contiennent, en particulier classer les informations dans la grille d'analyse.

Le résultat des entretiens s'est avéré globalement très positif. La cohérence des réponses obtenues, la richesse des informations liées à notre problématique, les nouvelles perspectives dégagées, nous ont confortés quant au bien fondé du choix de nos thèmes et des questions. Ces outils de travail ont surtout facilité l'analyse des réponses. Ces réponses ont été classées dans la grille d'analyse annexe 14.

Grâce à cette grille d'analyse nous avons alors formulé de nouvelles « sous hypothèses » que nous avons décidé de vérifier à l'aide d'une enquête quantitative et ceux auprès des principaux intéressés, les membres de l'ASPE-Carhuaz.

2. Les enquêtes quantitatives

a) Objectif général :

Obtenir des échantillons représentatifs qui permettent de vérifier les sous-hypothèses auprès de l'ASPE Carhuaz et de les comparer avec les grandes tendances des acteurs institutionnels impliqués.

b) Objectif spécifique :

Vérifier de manière quantitative les sous-hypothèses auprès de l'ASPE-Carhuaz.

c) Construction et administration du questionnaire (annexe 15):

L'échantillon retenu constitue un échantillon représentatif des producteurs écologiques de la province de Carhuaz. Les sous hypothèses qui ont guidé l'élaboration du questionnaire ont été définis à la suite des entretiens avec les institutions et sont issus de la grille d'analyse de ces entretiens.

Le questionnaire fut administré de manière individuelle à l'ensemble des membres de l'ASPE-Carhuaz. En ce qui concerne l'ASPE-Carhuaz, les résultats obtenus constituent une base de références relativement représentative compte tenu de la non évolution du nombre de producteurs jusqu'à aujourd'hui. Cependant, ces résultats ne sont pas définitifs. Ils ont été complétés par la réalisation d'un atelier avec tous les membres de l'ASPE-Carhuaz, ce qui permettra par la suite de comparer les résultats obtenus individuellement et en groupe auprès de l'ASPE-Carhuaz.

d) Critique de la méthode :

Même si les résultats sont critiquables d'un point de vue scientifique, ils n'en constituent pas moins une base de réflexion et de comparaison dans ce travail de mémoire.

Malgré des essais de fonctionnement du questionnaire auprès de collègues de travail, et après un premier traitement des données, il est apparu que certaines questions ne fonctionnaient pas, n'étaient pas comprises, ou n'avaient pas vraiment de sens.

En ce qui concerne l'ASPE-Carhuaz, les résultats obtenus constituent une base de références sûre. En ce qui concerne l'administration des questionnaires, il fût appuyé par 6 personnes pour 24 participant. Il a été parfois nécessaire de traduire en quechua, d'explicitier certaines questions restées floues ou imprécises.

Il a été soulevé que le questionnaire était trop long et difficile. Il est cependant important de noter que tous les membres de l'ASPE-Carhuaz, ont pris le temps et ont eu la patience de rester à la fin d'un atelier pour le remplir ce qui démontre une certaine motivation.

Notons que le même questionnaire avait été administré à 60 autres producteurs lors de la rencontre des producteurs écologiques du Pérou à Piura. L'objectif était de comparer les

résultats obtenus avec ceux de l'ASPE-Carhuaz. Certains n'ont pas été complètement remplis ou certaines questions n'ont pas été comprises (la traduction français-espagnol ayant pu faire parfois défaut). La quantité de producteurs et le temps disponible n'étaient pas suffisants pour s'entretenir avec chacun de manière individuelle. Nous avons donc fait remplir les questionnaires par les agriculteurs eux-mêmes. Les résultats étant peu fiables, nous avons pris le parti de ne pas en tenir compte dans notre analyse. Cependant, ils peuvent être fournis afin de servir de référence pour l'élaboration d'une enquête future. Certains questionnaires n'ont pas été retournés aux enquêteurs (60/100 distribués).

Un questionnaire fût également administré à des consommateurs lors de cette rencontre à Piura. 49 personnes ont répondu. L'échantillon étant relativement peu représentatif et les résultats peu fiables (pour certaines questions) de part le fait que les consommateurs interrogés sortaient ou étaient en train de déambuler entre les stands des producteurs écologiques. Les résultats peuvent également être fournis afin de servir de référence pour d'éventuelles études de marché.

3. L'atelier participatif

a) Objectif général :

Déterminer de manière concrète et participative, dans quelles mesures l'agroécologie peut être une alternative de développement pour les membres de l'ASPE-Carhuaz

b) Objectif spécifique :

- ✓ Situer l'ASPE-Carhuaz face aux acteurs en présence et quelles sont les relations à développer ou à renforcer avec chacun d'eux.
- ✓ Déterminer quels sont les enjeux de l'agroécologie pour le comité
- ✓ Définir un plan d'actions concrètes de l'ASPE-Carhuaz en fonction des enjeux identifiés

c) Construction de la séquence de travail

La séquence de l'atelier fût réalisée en concertation avec le président et un membre de l'ASPE-Carhuaz. La méthodologie retenue fait suite à la méthode utilisée lors de la 12^{èmes} rencontre des producteurs écologiques organisées par l'ANPE, ADG et la RAAA (producteur de la méthodologie), ainsi que lors des séquences de travail qui visaient à l'élaboration du plan d'action générale de l'ANPEP au niveau national pour l'année 2008. Le plan de la séquence est fourni en annexe 16

d) Critique de la méthode

Même si celle-ci se veut totalement participative, la barrière de la langue joue encore une fois défaut particulièrement quand la langue pratiquée dans la zone est essentiellement le quechua et que la langue par les facilitateurs de l'atelier est l'espagnol. Pour autant, ce problème fût en partie remédié par le président lui-même en traduisant instantanément en quechua les instructions pour l'atelier de travail. Il faut noter également que l'espagnol peut être compris mais très peu utilisé. Il existe deux raisons essentielles à ça, la honte de s'exprimer en espagnol qui parfois n'est pas maîtrisée par certains et les phénomènes de groupe qui ne favorise pas l'expression des plus timides. La sous-estime de soi étant un phénomène assez courant dans ce genre d'atelier « formel ».

4. Observations directes

a) Objectif :

- ✓ Recueillir des informations et comprendre certaines relations ou des faits concrets en étant en recul par rapport à la situation.
- ✓ Enrichir sa propre perception du contexte d'étude.
- ✓ Développer sa curiosité durant les rencontres informelles et établir des relations de confiance entre les acteurs.

b) Intérêts

Les observations directes sont essentielles pour comprendre les dynamiques d'acteurs, les relations qui existent et quelles formes elles prennent (sont-elles conflictuelle, constructives, d'intérêts, de pouvoir etc...) Elle permettent de comprendre une situation dans son ensemble, de distinguer les points de convergences et divergences entre les acteurs et les situations de chacun, rarement formulées dans des relations formelles.

c) Limites de la méthode

Elle ne dit pas tout et peut être difficile à interpréter.. Elle nécessite du temps et du recul. Le danger étant de s'en tenir à des premières impressions ou d'être sous l'influence d'un groupe spécifique.

C. LES RESULTATS OBTENUS

1. Analyse des résultats de l'investigation

a) La perception des institutions en appui direct ou indirect à l'ASPE-Carhuaz

Dans un premier temps, nous analyserons la perception de chaque institution du rôle de l'agroécologie pour les producteurs de la province de Carhuaz, ses enjeux, ses menaces, ses opportunités, les besoins et solutions apportées. Nous rappelons que cette première analyse, ainsi que le travail bibliographique, ont permis l'élaboration de l'hypothèse principale :

L'agroécologie permet aux producteurs de l'ASPE-Carhuaz d'assurer leur souveraineté alimentaire.

Afin de déterminer ces perceptions et de les analyser, une grille d'entretien a été élaborer. Elle fût décomposée en 3 grands thèmes :

- ***Perception de l'agroécologie et la souveraineté alimentaire***
- ***Opportunités/forces et menaces/faiblesses pour l'agroécologie***
- ***Réponses et solutions apportées***

Pour rendre la lecture et l'analyse de ces différentes perception,une grille de lecture transversale à toutes les institutions a été élaborée et présente les résultats obtenus avec les entretiens. Celle-ci est présentée ci-après.

2. Grille de lecture institutions

Thèmes abordés	Positionnement des institutions publiques régionales (DRA et SENASA de la région Ancash)	Positionnement des institutions privées (ADG/ANPE/RAAA/Urpichallay/CCE/ANDES/RAE)
Perception de l'agroécologie	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Pas d'idée précise. La référence est l'agriculture biologique certifiée par un tiers. Pas de critère ou de caractéristiques précises de ce que représente l'agriculture agroécologique mis à part le fait que l'on n'utilise pas de d'intrants chimiques et que le contrôle des maladies doit se faire de manière biologique. 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Une façon de vivre/ une philosophie/Une conviction ➢ Un système holistique/transversale de son exploitation et son environnement. ➢ Un positionnement politique/Un nouveau modèle / un nouveau paradigme ➢ Une alternative permettant l'améliorer la nutrition et l'alimentation. ➢ De développer des marchés locaux. ➢ Une pratique agricole viable et réaliste pour les petits agriculteurs leur permettant de limiter leur dépendance vis-à-vis des agroindustries ➢ Un moyen de renouer avec des techniques ancestrales adaptées à leur façon de vivre et se représenter leur environnement. ➢ Une manière de protéger l'environnement et de vivre en harmonie avec celui-ci. ➢ Un moyen de valoriser l'identité culturelle paysanne. ➢ Une manière de conserver la biodiversité ➢ Une science incluant la connaissance ancestrale et les connaissances agronomiques actuelles. ➢ L'agroécologie est un moyen d'accéder à la souveraineté alimentaire⁶⁷. ➢ Une manière de s'alimenter de manière saine et adapté aux habitudes des familles des Andes. ➢ Une manière de valoriser ce que font déjà les agriculteurs.
Perception de la souveraineté alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Produire pour s'auto alimenter et accéder aux marchés 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Un positionnement politique revendiquant plusieurs caractéristiques dont la principale est le maintien d'une agriculture locale de proximité destinée en priorité à assurer l'autoconsommation, à alimenter les marchés locaux et nationaux. A choisir le « où », le « quoi », et le « comment » produire et consommer. ➢ Elle est une condition pour maintenir les producteurs sur leur territoire et limiter l'exode rural. ➢ Un vecteur de dynamisme pour le développement local ➢ Une revendication catalysatrice pouvant jouer un rôle d'articulation pour le développement local. ➢ Permettre aux familles d'agriculteurs de disposer de produits sains pour sa famille
Forces et opportunités	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Le marché international et l'exportation vers les pays européens et la capitale lima. ➢ Loi sur l'agriculture biologique. ➢ Le TLC va permettre la formation croissante d'universitaires sur le thème de la production biologique ➢ TLC va permettre l'exportation des produits biologiques locaux. ➢ La demande internationale est croissante 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ La richesse de l'agrobiodiversité pour l'alimentation ➢ Richesse de l'agrobiodiversité pour les marchés locaux, nationaux et internationaux ➢ Un réseau d'acteurs institutionnels compétents ➢ Croissance de la demande des produits biologiques ➢ Capacité des agriculteurs à pouvoir s'adapter rapidement aux changements et connaissance de leur milieu assez développée. ➢ Espace démocratique (presupuesto participativo) a exploiter pour diffuser l'idée de l'agroécologie et mettre en place des partenariats avec les municipalités. ➢ Hausse des prix des intrants peuvent attirer certains producteurs à s'investir dans l'agroécologie ➢ Filières de transformation des produits à développer. ➢ Filières de transformation d'intrants organiques à développer.

⁶⁷ Luis Caballero président de l'ASPE-Carhuaz le 3/12/07, Carhuaz.

Suite

Thèmes abordés	Positionnement des institutions publiques régionales (DRA et SENASA de la région Ancash)	Positionnement des institutions privées (ADG/ANPE/RAAA/Urpichallay/CCE/ANDES/RAE)
<p>Menaces et faiblesses</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Avance et e développement de l'agro-industrie et des biotechnologies. ➢ Pas de directive de programme claire au niveau régional. ➢ Pas réellement de moyens locaux pour appuyer les producteurs. ➢ Les normes internationales sont un frein à l'exportation des produits agroécologiques. ➢ Le marché local ne peut pas se développer les consommateurs ne sont pas assez éduqués et non pas le pouvoir d'achat suffisant. ➢ La taille des exploitations et les ressources financières disponible pour les agriculteurs ne permettent pas d'accéder au système de certification. ➢ Le marché ne garantie pas aux producteurs avec certitude la vente de leurs produits biologiques. ➢ Difficulté de produire de manière biologique (rendement) ➢ Manque de compréhension et de connaissances des agriculteurs vis-à-vis de la production biologique ➢ Pas de connaissance des consommateurs. ➢ Manque de conscience de ce qu'est la production biologique ➢ Manque de connaissance au sein même du ministère de l'agriculture de ce qu'est l'agroécologie. 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Pression des accords internationaux ➢ Manque de conscience de la part des agriculteurs et des consommateurs sur les effets de l'agroindustrie ➢ Pratique Agricole non subventionnée ➢ Rentabilité encore peu compétitive avec le conventionnel ➢ Lutte contre les ravageurs et maladies encore difficiles ➢ Peu de diffusion des expériences réussies ➢ Des habitudes datant de la révolution verte très encrées dans les mentalités ➢ Pas de conscience des pouvoirs publics de ce que représente cette alternative de production (l'agroécologie), mentalité relativement fermée ➢ Très peu enseignée dans les universités ➢ Peu d'auto-estime des producteurs. ➢ Le TLC va venir faire compétition aux produits locaux. ➢ Le TLC et sierra exportadora va obliger les agriculteurs à produire en quantité s'il veulent accéder aux marchés. ➢ Le TLC ou sierra exportadora va renforcer la dépendance des agriculteurs vis à vis des entreprises agroexportatrices ➢ L'encouragement de la production des agrocombustibles dans la zone du Callejon de Huaylas ne va pas aller dans le sens de la sécurité alimentaire. ➢ Les processus de certification peuvent inciter les producteurs à produire uniquement pour le marché local, national en priorité avant de produire pour s'autoalimenter. ➢ Peur des agriculteurs de rentrer en transition vers l'agroécologie par manque de connaissance et de possibilités d'accompagnement.
<p>Réponses et solutions apportées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Formation des producteurs, organiser les producteurs ➢ Favoriser l'accès aux marchés et stabiliser le marché. ➢ Accompagnement financier et technique pour la convention de l'agriculture conventionnelle à l'agriculture biologique. ➢ Développer des filières écologiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Campagne de sensibilisation auprès des écoles, des centres de santé, des institutions publiques des consommateurs ➢ Organisation solide des agriculteurs (produire, s'alimenter, transformer, vendre. ➢ Formation des agriculteurs ➢ Meilleure systématisation et diffusion des techniques de l'agroécologie auprès de agriculteurs ➢ Renforcer l'incidence politique au niveau local, régional et national ➢ Développer les filières de transformation des produits, les centres et moyens de distributions/commercialisation. ➢ Développer les filières de productions d'intrants organiques. ➢ Meilleur accompagnement des organisations de producteurs pour leur proposition politique (durant le « budget participatif »). ➢ Diminuer les prix des produits écologiques ➢ Renforcer la recherche sur l'agroécologie et les techniques agroécologiques. ➢ Développer les partenariats entres les acteurs ayant un rôle à jouer (centre de santé, écoles, pouvoirs publics, institutions privées, producteurs.

Thèmes abordés	Positionnement des institutions publiques régionales (DRA et SENASA de la région Ancash)	Positionnement des institutions privées (ADG/ANPE/RAAA/Urpichallay/CCE/ANDES/RAE)
		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagnement très intense des producteurs vis-à-vis des enjeux, des opportunités, des dangers de la certification des produits agroécologiques, même si elle est participative. ➤ Prioriser la production agroécologique dirigée à l'alimentation des enfants, des familles puis aux marchés. ➤ Engagement politique de zonifications écologiques s'inscrivant dans les lois environnementales existantes (parcs naturels, zones protégées etc...). ➤ Valoriser au niveau de la parcelle et des étages écologiques les ressources qui y sont naturellement adaptées (semences natives). ➤ Ne pas encourager seulement la production pour le marché, mais pour l'alimentation ➤ Encourager les études participatives sur les techniques agroécologiques. ➤ Valoriser les connaissances locales, les capacités à décider en connaissance de causes vis-à-vis de sa communauté, des dirigeants politiques locaux. ➤ Chaque membre doit être « leader » au niveau sous local (communauté/ hameau)

3. *Commentaires et analyses :*

Ce tableau relate les principales idées des diverses institutions rencontrées et ayant un rôle important vis-à-vis de l'ASPE-Carhuaz. Il a permis de vérifier le positionnement de chaque protagoniste face au sujet de la problématique et d'en tirer des sous hypothèses permettant de répondre à la problématique.

En ce qui concerne les institutions publiques rencontrées, elles ne semblent pas pouvoir réellement se positionner. Plusieurs raisons peuvent être évoquées :

- Une confusion évidente entre l'agriculture biologique et l'agroécologie
- Le manque d'information vis-à-vis de l'agroécologie et une méconnaissance du sujet.
- Un positionnement politique vis-à-vis de la question agraire tournée vers le « marché régulateur ».
- Un manque de moyens pour engager et démontrer un véritable intérêt.
- Des mentalités encrées dans des habitudes.
- Un fonctionnement institutionnel peu favorable à de véritables concertations et la mise en place d'orientations concrètes.
- Peu de conviction vis-à-vis de la faisabilité et des enjeux de l'agroécologie.

En revanche, les idées principales peuvent être regroupées selon certains grands thèmes qui influencent le développement de l'agroécologie auprès des institutions publiques.

Résultats des institutions publiques

<i>Les orientations de la politique agricole influence fortement les types d'appuis des institutions publiques.</i>
<i>Le niveau d'organisation des producteurs est une condition incontournable</i>
<i>L'importance des marchés et le comportement des consommateurs détermine le développement d'une pratique agricole</i>
<i>Les niveaux de connaissance, de technicité et les moyens des producteurs sont essentiels pour s'engager en agroécologie.</i>
<i>La diffusion de l'information (qu'est ce que l'agroécologie) auprès du grand public (consommateur) influencera le développement de l'agroécologie.</i>

Cette vision vient sur certains points contraster avec celle des institutions impliquées dans cette orientation. Les institutions, même si elles ne font pas consensus autour de la sémantique, utilisant à gré biologique ou écologique et le font autour de quelques points essentiels qui nous l'avons vu, caractérisent l'agroécologie et les enjeux de la souveraineté alimentaire.

Résultats des institutions privées

<i>Elle est une philosophie de vie, une approche holistique de son exploitation et une décision personnelle</i>
<i>La conviction et l'engagement personnel vis à vis de la démarche est le point de départ.</i>
<i>L'agroécologie permet d'assurer la sécurité alimentaire, favorisant l'autoconsommation.</i>
<i>L'incidence politique au niveau local et régionale est nécessaire et primordiale</i>
<i>L'agroécologie est un moyen permettant de choisir pour sa santé et son environnement.</i>
<i>L'agroécologie est un moyen à travers lequel les agriculteurs peuvent jouer un rôle d'articulation pour le développement local.</i>
<i>L'agroécologie est un moyen pour atteindre la souveraineté alimentaire.</i>
<i>La recherche est indispensable</i>
<i>L'engagement de tous les acteurs (santé, éducation, pouvoirs publics, institutions privées, producteurs) est indispensable afin de donner du sens à cette nouvelle association.</i>
<i>L'organisation et la formation des producteurs sont inévitables pour qu'ils aient une incidence effective sur leur environnement institutionnel.</i>
<i>La valorisation des connaissances locales et savoirs faire locaux doit être un socle pour tout appui institutionnel.</i>
<i>Les traité et programmes nationaux (TLC, sierra exportadora, presupuesto participatif) doivent être perçu comme des espaces d'opportunités dans lesquels l'incidence politique doit être permanente.</i>

Ce tableau tente de résumer les idées issues des entretiens. Il sera la base de l'élaboration des sous hypothèses qui seront vérifiées auprès de l'ASPE-Carhuaz.

Nous pouvons noter qu'à travers de l'agroécologie, les axes de la souveraineté alimentaire sont tous abordés. Même si lors des entretiens, les caractéristiques et surtout les moyens mis en œuvre pour atteindre la souveraineté alimentaire ne fait pas l'unanimité, les objectifs de l'agroécologie, tendent vers un même positionnement.

La perception diffère notamment sur l'accès aux marchés.

- Certaines institutions n'en font pas une priorité et se concentrent plus sur l'accès à une alimentation saine.
- Certaines institutions voient dans l'accès et le développement des marchés locaux une alternative de développement.
- D'autres encore restent dans un paradigme tourné vers le libre échange et visant les marchés internationaux, voyant dans les produits agroécologiques une manière d'augmenter en priorité les revenus des paysans et faisant de l'autoconsommation un axe secondaire. Ces institutions se rapprochent plus de l'agriculture biologique.

Elles ne s'accordent pas toutes, notamment sur la nature des marchés potentiels, leurs enjeux et les conséquences qu'ils entraînent sur la pratique agricole elle-même et l'attitude des producteurs. Cependant, nous pouvons affirmer qu'à travers l'agroécologie toutes les institutions privées se positionnent en faveur de la souveraineté alimentaire. Certains considèrent la souveraineté alimentaire à un niveau local, d'autre plus national. Il n'en reste pas moins un positionnement politique à assumer pour chacune.

A ce stade, le positionnement des institutions et particulièrement des institutions proches de l'ASPE-Carhuaz interroge sur l'adéquation possible entre l'appui institutionnelle proposée et la vision et les objectifs de l'ASPE-Carhuaz.

Afin de vérifier cette adéquation et vérifier l'hypothèse de départ, nous avons établi 4 étapes :

- La formulation de sous hypothèses basées sur le positionnement des institutions permettant de vérifier l'hypothèse principale.
- La mise en œuvre d'un atelier avec tous les membres de l'ASPE-Carhuaz permettant de vérifier les sous hypothèses de manière collective.
- L'administration d'un questionnaire individuelle basé sur ces sous hypothèses dont nous confronterons les résultats avec les résultats de l'atelier fin de répondre à la problématique

4. Formulations des sous hypothèses :

Nous avons vu précédemment que le concept de souveraineté alimentaire relevé d'un positionnement vis-à-vis des politiques locales, régionales, nationales et internationales et où les aspects sociaux, culturels, environnementaux et de santé publique prenaient un sens autour d'une pratique agricole : **l'agroécologie**. Il a donc été nécessaire de décomposer cette hypothèse en plusieurs « sous hypothèses » afin d'analyser le positionnement de l'ASPE-Carhuaz face aux différents aspects de la souveraineté alimentaire.

Le tableau ci-dessous propose des sous hypothèses qui sont issues des résultats de la grille d'entretien.

a) Les sous hypothèses dégagées de la grille d'entretien

<u>Hypothèse générale</u>	<i>La production agroécologique permet aux agriculteurs du comité des producteurs écologiques de Carhuaz d'améliorer leur souveraineté alimentaire.</i>	
<u>Sous Hypothèse 1</u>	Les membres de l'ASPE Carhuaz assurent leur Sécurité alimentaire (autosubsistance), améliorent leur état de santé et de nutrition	SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
<u>Sous Hypothèse 2</u>	L'ASPE Carhuaz doit être organisée de manière légale pour bénéficier d'une reconnaissance des institutions publiques et privées et être efficace. (bénéficier d'un appui)	
<u>Sous Hypothèse 3</u>	Les orientations proposées par ASPE Carhuaz sont reconnues et appuyées par les politiques agricoles de la province voire de la région.	
<u>Sous Hypothèse 4</u>	Les membres de l'ASPE Carhuaz améliorent leurs revenus en développant des circuits locaux de commercialisation	
<u>Sous Hypothèse 5</u>	Les membres de l'ASPE Carhuaz améliorent leur environnement	
<u>Sous Hypothèse 6</u>	Les membres de l'ASPE Carhuaz renforcent et valorisent leur identité culturelle	

Ces « sous-hypothèses » ont été formulé à la suite des entretiens avec les institutions et sur la base des « axes » principaux de la souveraineté alimentaire. Ces hypothèses ont alors été vérifiées de deux manières.

La première est le questionnaire « quantitatif » proposé à chaque membre de l'ASPE-Carhuaz. Les résultats obtenus individuellement ont été confronté aux résultats obtenus collectivement lors de l'atelier (qui a permis également la formulation d'un plan d'action de l'ASPE-Carhuaz et la formulation d'une proposition pour obtenir un appui des institutions en présences).

b) L'atelier

Les résultats détaillés de l'atelier sont présentés en annexe 18 :

Ce qui peut être retenu, c'est que l'ASPE-Carhuaz a identifié de manière participative les axes et caractéristiques de la souveraineté alimentaire à travers ce que représente l'agroécologie. L'élaboration d'un plan d'action en fonction de ces 5 critères essentiels en est la preuve et est résumé ci-dessous.

- L'importance de leur niveau d'organisation
- Leur rôle vis-à-vis la santé et l'alimentation
- L'importance de l'incidence politique qu'ils doivent exercer
- Leur rôle vis-à-vis de la protection de l'environnement
- Leur rôle culturel et d'articulation sociale (où il inclut le développement des marchés locaux)
- Leur rôle vis-à-vis de l'éducation.

**AXES de la
souveraineté
alimentaire**

En fonction de ces points d'entrées, l'ASPE-Carhuaz a développé un plan d'action (annexe 20) pour les deux prochaines années, proposé à ADG, ANPE, ANDES, et Uripichallay, les principales institutions privées qui ont décidé d'appuyer l'ASPE-Carhuaz à partir de 2008.

A la vue de ce plan d'action nous pouvons affirmer que l'agroécologie permet aux membres d'ASPE-Carhuaz d'atteindre la souveraineté alimentaire.

Ceci peut être affirmé car l'ASPE-Carhuaz considère l'approche et la pratique de l'agroécologie comme un moyen holistique de développement local qui ne s'arrête pas à la parcelle. L'ASPE-Carhuaz semble avoir conscience du rôle, du positionnement politique que portent ses membres.

Cependant, il faut noter que durant l'atelier :

Le manque d'identification de chacun des membres à l'ASPE-Carhuaz est apparu comme une faiblesse. Ceci peut être dû à l'effet de nouveauté de l'ASPE-Carhuaz.

La prise de position du président s'est avéré déterminante dans le positionnement de ses membres et peut être perçu d'un côté comme bénéfique ou dangereux de l'autre. En effet, un leader actif et positionné devient moteur, mais peut aussi prendre le pouvoir de manière autoritaire et générer des conflits au sein de l'association. Des recommandations seront proposées dans le paragraphe 2 « Proposition de travail ».

Afin d'affiner les résultats et de bien comprendre comment se positionnent les membres du comité, nous avons décidé d'administrer un questionnaire de manière individuelle. Celui-ci a permis de détecter des positionnements parfois différents de celui du groupe pris dans son ensemble, et de tenter d'affirmer ou d'infirmier l'hypothèse de départ.

c) Les résultats de l'enquête.

Par commodité et simplification de lecture et compréhension, nous ne détaillerons pas l'ensemble des résultats du questionnaire mais en donnerons les principaux résultats. Rappelons également que tous les résultats n'ont pas pu être exploités. Les raisons ont été données dans le paragraphe méthodologie.

Le tableau ci-après reprend les sous-hypothèses à vérifier. Les questions du questionnaire ayant permis de valider l'hypothèse sont reprises dans les tableaux ci après.

Membres de l'ASPE-Carhuaz

Hypothèse : L'agroécologie permet d'assurer la souveraineté alimentaire si :

Questions	<p><u>Sous Hypothèse1</u> : Les membres de l'ASPE Carhuaz assurent leur Sécurité alimentaire (autosubsistance), améliorent leur état de santé et de nutrition</p>	<p><u>Commentaires</u></p>
<p>Que produisez-vous dans votre exploitation ?</p>	<p>Plus de la moitié des membres de l'ASPE-Carhuaz cultivent plus de la moitié des types de cultures qu'il est possible de cultiver.</p>	<p>Une grande biodiversité est directement disponible pour les membres de l'ASPE-Carhuaz. Ceci peut garantir la sécurité alimentaire au moins de l'ASPE-Carhuaz, si les relations d'échanges y sont encouragées (vente, troc)</p>
<p>Que signifie pour vous la production agroécologique ?</p>	<p>Question à choix multiples (9 au total) avec un système de point pour prioriser les réponses. Les 4 choix les plus fréquemment cités sont :</p> <p><i>La possibilité d'assurer la sécurité alimentaire de ma famille</i> <i>La garantie d'avoir accès à un produit sain</i> <i>Une manière de produire qui protège l'environnement</i> <i>Une manière de vivre et se représenter son environnement</i></p>	<p>Les quatre réponses les plus fréquemment citées démontrent la conviction de la majorité des membres</p>
<p>Qu'est ce qui vous a incité à produire de manière écologique ?</p>	<p>Question à choix multiples (6 au total) avec un système de point pour prioriser les réponses. Le choix le plus fréquemment cité par tous est :</p> <p><i>Par conviction vis-à-vis de la santé et de l'environnement.</i></p>	<p>Cette conviction est a nouveau démontrée au regard de la réponse la plus fréquemment citée</p>
<p>Avez-vous un jardin biologique ?</p>	<p>Les trois quarts ont répondu qu'ils possèdent un jardin biologique dans leur exploitation</p>	<p>La sécurité alimentaire est assurée en grande partie par le jardin biologique dont les 3/4 des membres disposent dans leur exploitation</p>
<p>Utilisez vous une partie de votre production pour votre alimentation ?</p>	<p>Quasi la totalité des membres l'utilisent pour leur propre consommation</p>	
<p>Vérification de l'hypothèse</p>	<p>VALIDEE</p>	

Questions	<p><u>Sous Hypothèse 2</u> : L'ASPE Carhuaz est organisée de manière légale pour bénéficier d'une reconnaissance des institutions publiques et privées et être efficiente</p>	<p><u>Commentaires</u></p>
<p>Pourquoi êtes vous appuyés par des institutions privées ?</p>	<p>Question à choix multiples (7) . Les 2 réponses les plus fréquemment citées sont :</p> <p><i>Sans l'appui des ONG, l'agroécologie ne pourrait pas être valorisée ni connue</i></p> <p><i>L'expérience des ONGs est indispensable pour nous former au niveau technique</i></p>	<p>La majorité des membres de l'ASPE-Carhuaz a compris qu'il est indispensable pour eux d'être organisé afin de bénéficier d'un appui et d'être formé pour être crédible face aux institutions publiques comme privées.</p>
<p>De quelle manière les institutions privées satisfaisent vos attentes</p>	<p>Les 2/3 pensent que les institutions privées répondent de manière bonne à parfaite à leurs attentes</p>	<p>Il est important de noter que tous ne pensent pas que les institutions sont bénéfiques à leur développement ou ne satisfont pas complètement leurs attentes</p>
<p>Pourquoi faites vous partie de l'ASPE-Carhuaz</p>	<p>Question à choix multiples (7). Les 2 réponses les plus fréquemment citées sont :</p> <p><i>Je suis convaincu qu'une association comme l'ASPE-Carhuaz a plus de force pour obtenir un appui</i></p> <p><i>C'est une opportunité de me rapprocher d'autres producteurs.</i></p>	<p>Ces réponses démontrent l'intérêt des producteurs à se connaître et être force de proposition vis-à-vis des institutions qui n'appuient, bien souvent que les initiatives collectives.</p>
<p>Vérification de l'hypothèse</p>	<p>VALIDEE</p>	<p>Vu que les réponses ne font l'unanimité il sera important pour les institutions de comprendre pourquoi elles ne satisfont pas complètement leurs attentes afin que l'appui soit effectif et ai des impacts durables sur l'ASPE-Carhuaz.</p>

Questions	Sous Hypothèse 3 : Les orientations proposées par ASPE Carhuaz sont reconnues et appuyées par les politiques agricoles de la province voir de la région.	<u>Commentaires</u>
Que pensez-vous du niveau d'information des institutions publiques vis-à-vis de l'agroécologie ?	Les 3/4 pensent que les institutions publiques sont peu ou très peu informées de ce qu'est l'agroécologie	Nous pouvons en conclure qu'il est essentiel qu'ils soient informés afin de mieux comprendre et d'apporter de meilleures réponses aux attentes des agriculteurs.
Comment évaluez-vous l'appui des institutions publiques vis-à-vis de l'agroécologie ?	La moitié pense que l'appui est insuffisant ou inexistant	Les tendances qui ressortent nous amènent à penser que l'engagement des institutions publiques est indispensable
Quels sont selon vous les meilleures manières de valoriser et promouvoir la production agroécologique	65% des membres pensent que les politiques doivent s'investir plus pour valoriser l'agroécologie.	
Vérification de l'hypothèse	VALIDEE	Nous supposons qu'à travers ces réponses, les producteurs considèrent que l'implication des pouvoirs publics est indispensable afin qu'ils reconnaissent les propositions de l'ASPE-Carhuaz à travers des actions concrètes

Questions	Sous Hypothèse 4: Les membres de l'ASPE Carhuaz améliorent leurs revenus en développant des circuits locaux de commercialisation	<u>Commentaires</u>
Pensez vous que les consommateurs sont assez informés sur ce qu'est la production agroécologique	Les 3/4 pensent que les consommateurs sont peu ou très peu informés de ce qu'est l'agroécologie	Un travail d'information vers les consommateurs semble indispensable afin de valoriser les produits agroécologiques
Pensez vous que les produits agroécologiques doivent être vendus plus chers que les produits conventionnels	Les réponses sont partagées avec 63% (2/3) qui pensent que oui et 27% qui pensent que non.	Il est intéressant de voir que le oui ne fait pas l'unanimité. Les raisons sont multiples. La principale serait qu'il n'y aurait pas de marché local.
Pensez vous que les produits agroécologiques doivent être certifiés	La totalité pense que oui	La certification apparaît comme indispensable pour les marchés internationaux (exportation) mais pas pour les marchés locaux.
Pourquoi ?	Pour valoriser les produits des Andes et atteindre les marchés d'exportation	
Où vendez-vous vos produits écologiques ?	Une grande majorité vend les produits comme écologiques durant les foires aux produits écologiques	Le lieu de vente suffirait à distinguer les produits écologiques des produits conventionnels et non la certification qui dans la perception des membres servirait essentiellement à exporter.
Pour vous quelle est la meilleure manière de commercialiser vos produits ?	La majorité pense que les foires biologiques, les magasins spécialisés sont les meilleures façon de commercialiser	Une certaine contradiction apparaît dès lors que l'on considère que la certification permet d'accéder aux marchés internationaux et non pour valoriser les produits au niveau local. La meilleure façon de les distinguer se faisant directement par l'endroit où l'on peut s'approvisionner
Vérification de l'hypothèse	VALIDEE	

Questions	Sous Hypothèse 5 : Les membres de l'ASPE-Carhuaz améliorent leur environnement	<u>Commentaires</u>
Que signifie pour vous la production agroécologique ?	Nous avons vu que la protection de l'environnement est une caractéristique de l'agroécologie pour les membres de l'ASPE-Carhuaz	Il apparaît comme une conviction et un positionnement
Qu'est ce qui vous a incité à produire de manière écologique ?	Question à choix multiples (6 au total) avec un système de point pour prioriser les réponses. Le choix le plus fréquemment cité par tous est <i>Par conviction vis-à-vis de la santé et de l'environnement.*</i>	
Selon vous, la faisabilité de l'agroécologie est-elle réellement démontrée ?	Les 2/3 pensent que la faisabilité agronomique de l'agroécologie est réellement démontrée	
Pourquoi est-elle démontrée ?	Chaque année, les problèmes de maladies et de ravageurs diminuent	
Vérification de l'hypothèse	VALIDEE	

Questions	Sous Hypothèse 6 : Les membres de l'ASPE Carhuaz renforcent et valorisent leur identité culturelle		<u>Commentaires</u>
Que pensez vous de comment est valoriser de l'agroécologie de manière générale?	Les réponses sont partagées entre 50% qui pensent que l'agroécologie est très bien ou bien valorisée et 50% qui pensent qu'elle est peu ou très peu valorisée		Nous pouvons supposer que le travail futur fera basculer la tendance.
Selon vous quelles sont les meilleures façon de valoriser et promouvoir l'agroécologie ?	Question à choix multiples (11) dont les 3 trois réponses qui reviennent le plus sont : <i>L'organisation de foires aux produits écologiques la visite d'exploitation</i> <i>La publicité radio et TV</i>	C'est pour les membres de l'ASPE-Carhuaz, l'occasion de valoriser leur savoir faire et de se faire connaître	
Aimeriez-vous transformer vos produits ?	Quasi la totalité aimerait transformer ses produits pour les valoriser et faire reconnaître leur travail		La transformation et le développement de filières locales de transformation ne peuvent que favoriser l'auto estime de chacun. Ils peuvent alors s'identifier à un produit de leur territoire qu'ils fabriquent eux mêmes.
Vérification de l'hypothèse	VALIDEE		

5. Grille de lecture : Synthèse

Dans un souci de compréhension de la démarche adoptée pour valider ou infirmer l'hypothèse de départ et répondre à la problématique, une grille de lecture reprenant les principaux résultats est proposée ci-après. Cette grille de lecture reprend les résultats des entretiens qui ont abouti à la formulation des sous-hypothèses, les résultats des questionnaires proposés à chaque membre de l'ASPE-Carhuaz et les résultats de l'atelier réalisé avec l'ensemble des membres de l'ASPE-Carhuaz.

Problématique	Hypothèse principale	Formulation des sous-hypothèses	Résultats de l'enquête quantitative	Résultats de l'atelier (détails en annexe 17)	Validation de la sous hypothèse
<i>Dans quelles mesures la production agroécologique peut-elle être une alternative de développement rural permettant d'améliorer les conditions de vie des membres de l'ASPE-Carhuaz ?</i>	<i>La production agroécologique permet aux agriculteurs de l'ASPE-Carhuaz d'améliorer leur souveraineté alimentaire</i>	<p>Les membres de l'ASPE Carhuaz assurent leur Sécurité alimentaire (autosubsistance), améliorent leur état de santé et de nutrition</p> <p>L'ASPE-Carhuaz est organisée de manière légale pour bénéficier d'une reconnaissance des institutions publiques et privées et être efficiente</p> <p>Les orientations proposées par ASPE Carhuaz sont reconnues et appuyées par les politiques agricoles de la province voir de la région.</p> <p>Les membres de l'ASPE Carhuaz améliorent leurs revenus en développant des circuits locaux de commercialisation</p> <p>Les membres de l'ASPE-Carhuaz améliorent leur environnement</p> <p>Les membres de l'ASPE Carhuaz renforcent et valorisent leur identité culturelle</p>	<p>Les membres sont convaincus des bienfaits de cette pratique agricole, sont convaincus de sa faisabilité agronomique de l'agroécologie et disposent d'une agrobiodiversité et d'un environnement adapté pour mettre en œuvre cette pratique.</p> <p>La majorité des membres est convaincu de la nécessité d'être organisé afin d'être crédible, efficace et de bénéficier des appuis institutionnels</p> <p>La majorité des membres a conscience que l'implication des pouvoirs publics est indispensable pour que leur alternative développement soit reconnue et appuyée.</p> <p>La majorité des membres pense qu'il est important de s'organiser et travailler les circuits locaux de distribution et modes de commercialisation afin d'améliorer leur revenu.</p> <p>La majorité des membres est convaincu des bienfaits de cette pratique agricole pour l'environnement.</p> <p>La majorité des membres est convaincu que la pratique de l'agroécologie est un véhicule de leur identité culturelle à travers leurs produits et qu'ils ont un rôle éducatif vis-à-vis de la population</p>	<p>Les membres ont formulé 2 propositions pour éduquer : à la consommation et à la transformation de leur production.</p> <p>Les membres ont formulés 2 propositions concernant leur forme d'organisation et ses enjeux</p> <p>Les membres ont formulés 2 propositions pour renforcer leur incidence politique locale.</p> <p>Les membres ont formulé 1 proposition concernant la commercialisation de leur produit</p> <p>Les membres ont formulé 2 propositions concernant l'éducation à l'environnement et les impacts de leur pratique agricole.</p> <p>Les membres ont formulé 3 propositions leur permettant de renforcer leur identité culturelle.</p>	<p>VALIDEE</p> <p>VALIDEE</p> <p>VALIDEE</p> <p>VALIDEE</p> <p>VALIDEE</p> <p>VALIDEE</p>

En conséquence, les sous-hypothèses ont été validées car celle-ci ont été vérifiées au niveau de chaque membre et au niveau collectif. En effet, les résultats de l'atelier viennent confirmer les états d'esprit individuel par la formulation de propositions.

Cependant, il est évident que ces propositions (court terme) devront être mises en œuvre de manière concrète afin de confirmer les intentions et rendre la dynamique de développement effective de l'ASPE-Carhuaz. En somme nous pouvons dire que l'état d'esprit actuel et les souhaits des membres de l'ASPE-Carhuaz est favorable à leur développement. La production agroécologique est une alternative de développement local qui pourra leur permettre d'améliorer leur souveraineté alimentaire (locale) si les propositions qu'ils ont formulées sont réellement mises en œuvre et efficaces.

6. Analyse et validation de l'hypothèse :

La validation de l'hypothèse ne représente qu'un état actuel. Elle ne fige en aucun cas l'évolution des comportements de chacun. Chaque membre influera selon l'évolution de sa position dans le groupe et sa situation particulière de vie. D'autre part, l'hypothèse est validée si les actions concrètes proposées par le groupe sont effectives et ont un impact positif sur l'ASPE-Carhuaz et si le sentiment convaincu de chaque individu vis-à-vis de l'agroécologie et ses enjeux se renforce d'année en année et ne vient pas subir une concurrence trop forte du contexte politique agricole général.

Cependant, il est important de noter que les membres du groupe sont des personnes convaincus ou qui adoptent pour le moins un langage convaincu.

Il n'en reste pas moins que ce qui assurera une meilleure reconnaissance et apportera une réelle crédibilité à ce mouvement de producteurs agroécologiques de Carhuaz sera de démontrer eux-mêmes leurs capacités à produire des produits agroécologiques, à les valoriser et être une organisation modèle ou pilote de développement dans leur province et leur région. Ils devront avant tout démontrer leur capacité organisationnelle et une certaine autonomie afin d'avoir la reconnaissance et le soutien des partenaires publics et privées provinciaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Le terrain reste favorable de part l'expérience des institutions qui les entourent et surtout le caractère convaincu de cette organisation. Sans conviction les mouvements qui ont pris certains caractères politiques (Mouvement sans terre, Mouvement zapatistes, Via campesina...) ne seraient pas des exemples. Ils ont démontré le bien fondé de certaines propositions définissant aujourd'hui certains concepts comme notamment la souveraineté alimentaire. Même si nous avons vu que ce concept revêt des caractéristiques spécifiques pour les producteurs de l'ASPE-Carhuaz, il n'en n'existe pas moins différentes manières concrètes de lui donner un sens réel et mesurable. Les propositions de l'ASPE-Carhuaz en sont une partie. Le programme porté par ADG, ANPE, la RAAA et ANDES répond et s'engage également dans ce sens.

Nous comprenons alors que ce concept peut se concrétiser au niveau d'un groupe. Nous pouvons aisément imaginer qu'il puisse se réaliser au niveau d'une communauté, d'un village, d'une commune, d'un district, d'une province ou d'un bassin versant comme le Callejon de Huaylas si les circuits d'échange et d'information locaux sont développés.

Néanmoins, au-delà du programme proposé par ce groupe d'institutions et les orientations prises par l'ASPE-Carhuaz, la rencontre et la compréhension mutuelles devront être les maîtres mots de leur collaboration. Ces groupes pourront se référer à quelques propositions ou orientations de travail qui font l'objet de la dernière partie de ce travail.

D. PROPOSITIONS DE TRAVAIL

Les propositions de travail ou orientations vont tenter d'aller au-delà des activités déjà prévues par l'ASPE-Carhuaz (annexe 17) et le programme commun (annexe 18) porté par les différents acteurs que nous avons vu. Ces propositions peuvent servir de base réflexion pour des activités ou orientations futures de la part de tous. Nous tenterons également de les répartir en fonction des enjeux de la souveraineté alimentaire à savoir les aspects organisationnels, politiques, économiques, alimentaires et de santé, environnementaux, sociaux et culturels. Pour plus de clarté, nous essaierons de les classer en fonction d'échéances long terme et court terme.

a) Les propositions

Enjeux de la souveraineté alimentaire pour les groupes de l'ASPE-Carhuaz	Propositions à courts termes	Objectifs	Propositions à moyens et longs termes	Objectifs
<p align="center">Politiques</p>	<p>➤ Préparer l'ASPE-Carhuaz à élaborer et à présenter des projets durant le prochain « presupuesto participativo »</p>	<p>• Permettre à chaque membre d'être force de propositions en cohérence avec leurs districts respectifs et les activités générales déjà prévues par l'ASPE-Carhuaz.</p>	<p>➤ Que l'ASPE-Carhuaz soit représentée en permanence dans les conseils municipaux et dans les prises de décisions au niveau agraires régionales.</p>	<p>• Permettra de maintenir les bioferias l'ASPE-Carhuaz et développer une particularité locale. • Articuler et rendre visible ASPE-Carhuaz sur les marchés locaux.</p>
	<p>➤ Maintenir un dialogue permanent et insistant avec la province de Carhuaz, afin qu'ils s'engagent à fournir tout ou partie du compost élaboré grâce au recyclage des ordures ménagères de la municipalité aux membres de l'ASPE-Carhuaz.</p>	<p>• Au-delà d'être une base de la pratique de l'agroécologie, (la fertilité du sol) Cet engagement donnerait un sens de plus aux recyclages des ordures ménagères allant au-delà de l'aspect environnementale et donnant de la cohérence aux actions de la municipalité. Cet engagement serait une première reconnaissance forte de l'ASPE-Carhuaz.</p>	<p>➤ Permettre de se rapprocher de mouvements politiques tels que Via Campesina présent au Pérou ou autres mouvements de leur convenance (favoriser la rencontre...)</p>	<p>• Permettre à l'ASPE-Carhuaz d'être présent dans un maximum d'événement de consultation, de table de travail afin de faire reconnaître et valoir leur positionnement.</p>
			<p>➤ Mettre en place une veille accessible à l'ASPE-Carhuaz des événements concernant l'agriculture et ses orientations dans la province, la région et nationale.</p>	<p>• Afin de renforcer leur capacité d'action et d'organisation.</p>

Enjeux de la souveraineté alimentaire pour les groupes de l'ASPE-Carhuaz	Propositions à courts termes	Objectifs	Propositions à moyens et longs termes	Objectifs
<p>Economique</p>	<p>➤ Développer les bioferias et les étendre à Huaraz</p>	<p>• Afin de faire connaître l'ASPE-Carhuaz dans un premier temps dans le Callejon de Huaylas, puis dans la région.</p>	<p>➤ Réaliser des études technico-économique (bilan de fertilisation, équilibre alimentaire, entrées économiques etc...) des exploitations faisant partie de l'ASPE-Carhuaz.</p>	<p>• Permet de réaliser un suivi individuel et de connaître la situation réelle des exploitations qui pratiquent l'agroécologie. Elles permettront de démontrer si oui ou non les exploitations sont soutenables et comment soutenir les stratégies paysannes locales (développer des activités annexes par exemple de transformation, de centre de collecte ou autre activité pouvant avoir un lien avec l'agroécologie et favorisant l'augmentation des revenus)</p>
	<p>➤ Faire réaliser par les producteurs eux-mêmes des études de marchés pour les produits et les filières à développer (autant pour les produits écologiques, que pour les filières d'intrants de produits écologiques, la façon de les vendre, de les valoriser</p>	<p>• Permet d'adapter l'offre à la demande locale (restaurateurs, consommateurs lambda, récréo, producteurs qui ne veulent plus payer chère les produits chimiques...).</p>	<p>➤ Développer et favoriser des circuits de commercialisation locaux comme des magasins spécialisés puis régionaux et nationaux.</p>	<p>• Augmenter les revenus et valoriser les produits locaux et sains. Développer des filières de transformation, commercialisation locales.</p>
<p>➤ Développer et favoriser les circuits de commercialisation locaux comme les paniers écologiques vendus aux institutions publiques ou aux cuisines populaires, écoles ou durant les bioferias.</p>	<p>• Ces circuits permettent alors d'assurer un débouché fiable et stable, faire connaître les produits aux institutions publiques et les convaincre de la soutenabilité du modèle agricole, favoriser les relations commerciales de proximité afin de sensibiliser, conscientiser les consommateurs.</p>	<p>➤ Permettre aux membres de l'ASPE-Carhuaz de disposer de la reconnaissance « produit écologique » à l'aide du processus de certification.</p>	<p>• Augmenter les revenus et valoriser les produits locaux et sains. Développer des filières de transformation, commercialisation locales.</p>	
<p>➤ Permettre au membre de l'ASPE-Carhuaz une période de transition agricole basée sur un engagement financier des deux parties (Institutions/membres de l'ASPE-Carhuaz)</p>	<p>• Limiter les risques des membres à s'investir complètement dans la production agroécologique, les encourager et démontrer la viabilité socio-économique de l'agroécologie.</p>			

Enjeux de la souveraineté alimentaire pour les groupes de l'ASPE-Carhuaz	Propositions à courts termes	Objectifs	Propositions à moyens et longs termes	Objectifs
Santé et alimentation	<p>➤ Faire de l'alimentation pour les membres de l'ASPE-Carhuaz une priorité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas détourner de son sens la pratique de l'agroécologie pour les membres de l'ASPE-Carhuaz et ne pas tourner ses membres vers l'atteinte des marchés (produire pour vendre et acheter d'autres produits, plutôt que produire pour s'alimenter et atteindre les marchés avec les excédents. • Conscientiser les consommateurs. En profiter pour éventuellement faire une étude de marché adapté aux besoins de l'ASPE-Carhuaz. 	<p>➤ Que les membres de l'ASPE-Carhuaz puissent impliquer autant que possible les femmes de « vaso de leche » (glossaire) ou « wawawasi » (glossaire) à l'implantation des jardins écologiques (biohuerto).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • afin de compléter les rations données par l'état. L'ASPE-Carhuaz jouant un rôle avec les centre des santés de promoteurs de l'agroécologie. Et la souveraineté alimentaire.
	<p>➤ Développer une campagne d'informations pour les consommateurs locaux en partenariat avec l'ASPEC de Lima.</p> <p>➤ Bilan alimentaire et nutritionnel des membres et familles faisant partie de l'ASPE-Carhuaz en partenariat avec un centre de santé locale.</p> <p>➤ Favoriser l'utilisation des plantes médicinales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'un point de référence de l'équilibre alimentaire pour un suivi sur le long terme en partenariat avec le SICIAV (glossaire) sur la pratique alimentaire • Revaloriser la médecine traditionnelle et utiliser ces plantes dans la pratique agroécologique. 	<p>➤ Développer entre ASPE-Carhuaz et d'autres institutions d'éducation une séquence d'éducation à l'agroécologie et l'alimentation et l'environnement itinérant basé sur des jeux de découverte, vidéo etc.. (ex démocratie courage et sa séquence contre les discriminations et le racisme en France –voir site Léo Lagrange)</p>	